

Hermanus sous la coupe de Spitaels

LIÈGE - Une fois le pouvoir perdu, la peur s'évapore. Certains de ceux qui craignaient la puissance de Guy Spitaels du temps de sa splendeur ont, depuis quelques jours, redécouvert, si pas les vertus du courage et de l'honnêteté, le sens de la parole. Ainsi, François Pirot, dont on pouvait penser qu'il chercherait à protéger son ex-patron le plus longtemps possible, a révisé son jugement. Dans ce grand bateau qui sombre, les passagers tentent de s'agripper aux rares bouées de sauvetage qui flottent à la surface d'une mer démontée. Chacun pour soi. Et Dieu pour tous ? Ni Pirot, ni Hermanus, ni les autres pontes qui, durant des années, ont beaucoup sacrifié au parti et donc au président n'accepteront d'endosser l'entière responsabilité d'actes décidés par autrui.

De bons soldats mais pas des héros. Pour qui ? Pour quoi ?

Ce qui vaut ainsi à Guy Spitaels d'être cité, impliqué. De plus en plus nettement sur la place publique. Le fond reste, et c'est heureux, aux mains des enquêteurs qui sont persuadés, c'est clair depuis deux ans, que M. Spitaels a joué un rôle capital dans les marchés Agusta et Dassault.

La levée partielle de l'immunité de Guy Spitaels obtenue, restait sagement à attendre la révision de l'article 59 de la Constitution pour interroger l'ancien patron du parti socialiste sur d'autres dossiers. Et le confronter aux déclarations des différents protagonistes.

Alain Van der Biest a ainsi confirmé les informations données hier par notre confrère *La Libre Belgique* faisant état d'une réunion

au bureau du PS au début de 1989. "Deux ou trois mois après la passation du contrat, je ne me souviens plus avec exactitude", expliquait Alain Van der Biest. Le président Guy Spitaels aurait conversé avec lui, François Pirot et Guy Coëme d'un don d'Agusta ! En fait, Alain Van der Biest confirme des déclarations faites par... François Pirot. Selon certaines informations, M. Van der Biest aurait d'ailleurs été interrogé à propos de cette réunion lors de son audition chez le conseiller près la Cour de cassation Francis Fischer. Lors de cet interrogatoire qui s'est déroulé jeudi dernier, la juge d'instruction Véronique Ancia était présente.

Ce n'est sans doute pas une coïncidence si, lundi après-midi, on a retrouvé au palais de justice de Liège Guy Spitaels, Guy Coëme et

François Pirot. Auditions, et sans doute, confrontations ont rythmé la séance.

Hermanus reste en prison

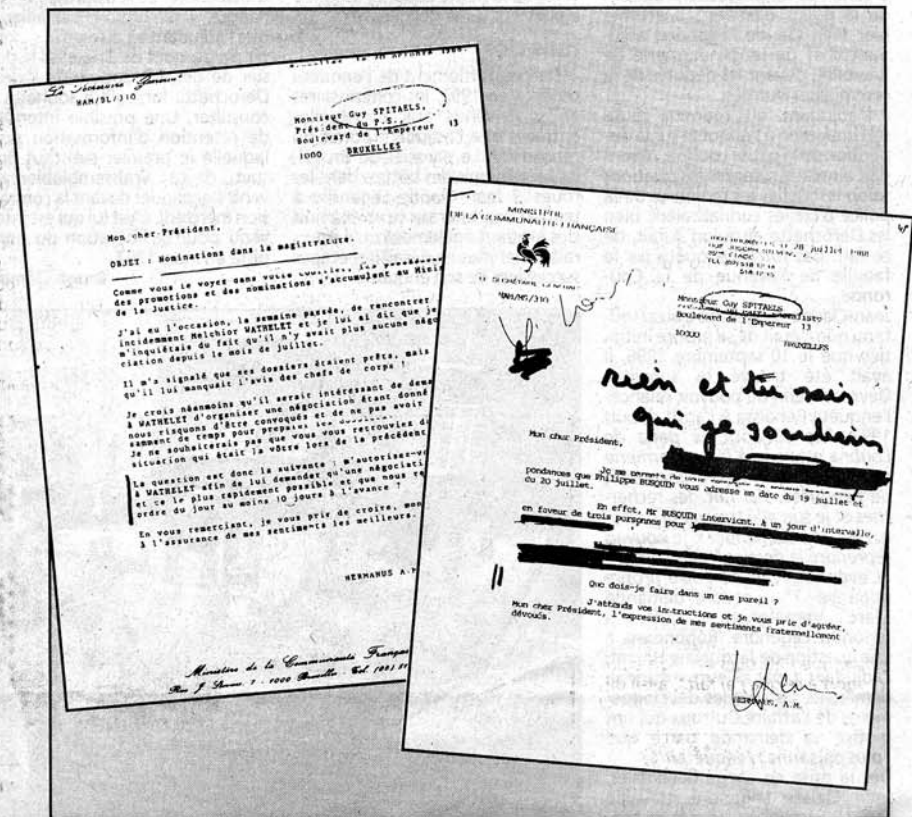
Par ailleurs, Merry Hermanus, écroué depuis janvier dernier dans le cadre du dossier Dassault, a comparu lundi devant la chambre du conseil de Liège, qui a renouvelé son mandat d'arrêt pour un mois.

M^{es} Hirsch et Krywin, avocates de M. Hermanus, ont notamment fait allusion aux motivations de la chambre des mises en accusation de Liège, qui avait fait valoir comme raison au maintien de Merry Hermanus en détention le fait qu'il fallait le protéger de pressions diverses, dont celles pouvant venir de personnes bénéficiant

d'une immunité. "En outre, il faut savoir que, au lendemain de l'arrestation de Merry Hermanus, le président du PS Philippe Busquin a fait enlever tous les dossiers du bureau de notre client à la Communauté française".

C'est que Merry Hermanus disait tout à Guy Spitaels (alors que celui-ci tente de minimiser ses relations avec Merry Hermanus) comme le prouve la correspondance entre les deux hommes (voir les documents ci-contre). A propos d'une lettre de Merry Hermanus concernant une demande de nomination d'un magistrat introduite par Philippe Busquin, Guy Spitaels répondait sèchement : "Rien et tu sais qui je soutiens".

Ch. D.



Ces documents prouvent l'étroitesse des liens qui existaient entre Merry Hermanus et Guy Spitaels, quoique ce dernier puisse affirmer aujourd'hui. (Doc. DH)



Alors qu'Hermanus reste en prison, Spitaels se voit de plus en plus nettement mis en cause. (Ph. Way Press et Didier Bauweraerts)